

**Communauté de Communes des
Pays de l'Aigle**

Débat d'orientation budgétaire 2025

La structure budgétaire de la collectivité

Budget général

5 budgets annexes bénéficiant d'une subvention d'équilibre :

- Piscine
- Pôles de santé (L'Aigle, Moulins, Ferté Fresnel, Aube)
- Bohin
- Parc d'activités (les zones d'activité du territoire)
- Pépinières d'entreprises (Ateliers relais, 100% fibre, immobilier d'entreprises)

2 budgets autonomes sans subvention d'équilibre :

- Assainissement collectif affermage, après fusion avec le budget annexe « régie » en 2024
- SPANC (assainissement non collectif)

Le CIAS et l'Office de Tourisme sont des structures autonomes, qui bénéficient d'une subvention d'équilibre annuelle de la part de la CDC. (L'EHPAD est totalement autonome et ne bénéficie d'aucune subvention d'équilibre.)

2024 – Bilan de l'année et résultats de clôture



Retour sur les hypothèses retenues pour le budget 2024

- **Dépenses de fonctionnement : contexte inflationniste et hausse des taux**
 - **Fluides** : toujours en hausse de 4% par rapport à 2023, après une hausse de 50% par rapport à 2022
 - **Dépenses de personnel** : +2,4% par rapport au budget 2023, sous l'effet notamment de la hausse du SMIC et du point d'indice intervenue en 2023.
 - **Hausse de certaines contributions** : SDIS, écoles privées, subvention d'équilibre de la piscine (effet énergie)
 - Effort demandé au CIAS sur sa subvention d'équilibre en 2024
- **Recettes de fonctionnement : très faible progression attendue**
 - **La hausse des taux proposée lors du vote du budget n'avait pas été votée**
 - Prise en compte de la revalorisation des bases foncières de 3,9% (hors locaux commerciaux) 2% pour le CFE et de 4% de la fraction de TVA (ancienne Taxe d'Habitation)
 - Hausse de 1% des prévisions pour la TASCOM, l'IFER et l'ancienne CVAE (supprimée, mais remplacée par une fraction de TVA)
 - Baisse des dotations par rapport au budget 2023 (DGF, FPIC), ces dotations ayant baissé en 2023.
- **Capacité d'autofinancement prévisionnelle proche de zéro :**
 - Hausse des dépenses (+2,7%) (fluides, masse salariale, contributions extérieures, charge de la dette) plus importante que les recettes (+1,3%)
- **Emprunt prévu à hauteur de 1M€.**
 - Le reste des investissements devant être financé par consommation des fonds propres.



2024 – L'exécution budgétaire - FONCTIONNEMENT

- **Des dépenses maîtrisées malgré le contexte : -3,5% / prévisions**
 - Le coût des fluides est en retrait par rapport à la prévision (travail sur les consommations et effet prix) : -100K€
 - Un effort de maîtrise réparti entre tous les services sur les charges courantes et certaines dépenses décalées : -300K€
 - L'effet des postes non pourvus et une évaluation trop prudente sur le secteur scolaire : -300 K€
- **Des recettes au niveau attendu (avec des effets contraires): 0% /prévision**
 - Principaux effets positifs :
 - Un niveau supérieur au budget (prudent) pour les remboursements maladie (longues maladies notamment) : +170K€ (cela ne durera pas en raison d'un niveau de couverture moins favorable désormais)
 - Filet de sécurité de l'Etat (compensation inflation 2023) et protocole avec EDF : +130K€ (produit exceptionnel 2024)
 - Premiers effets modulation TASCUM : +35 K€
 - Principaux effets négatifs :
 - Fortes réductions des montants de fraction de TVA (compensation taxe d'habitation et CVAE) par rapport aux montants notifiés : -250 K€
 - Poursuite de la baisse de la DGF et du FPIC, année après année depuis trois ans : -65K€

2024 - Les principaux projets engagés ou inaugurés

- **Urbanisme, aménagement / voirie, logement**

- Approbation du PLUI, RLPI
- Démarrage de la phase 1 de la requalification urbaine du quartier de la Madeleine à L'Aigle dans le cadre de l'ANRU
- Livraison des travaux de requalification de la Rue Jean Gabin à Moulins la Marche en partenariat avec la commune sur ses compétences
- Lancement des marchés pour la poursuite des aménagements du bourg de la Ferté Fresnel (tranches 1/2/3)
- Poursuite du partenariat avec la commune des Aspres dans le cadre de la requalification de son centre bourg
- Poursuite des OPAH sur l'ensemble des communes du territoire, avec une montée en puissance à partir du second semestre 2024
- Début des travaux pour l'aménagement de la Zone du Bois Aulard



2023 - Les principaux projets engagés ou inaugurés

- **Services à la population, tourisme et culture**

- Réalisation de la deuxième tranche de la Voie Verte (L'Aigle – Etang La Croix Lamirault)
- Approbation de l'extension du PSLA de Moulins la Marche
- Réflexions autour de la carte scolaire

- **Gestion patrimoniale, transition écologique**

- Finalisation du schéma directeur immobilier et énergétique sur l'ensemble des bâtiments
- Lancement des études de réhabilitation et transformation de l'école Victor Hugo
- Poursuite de l'étude de diagnostic global du complexe Cap'Orne afin de définir un programme de rénovation du bâtiment et d'évolution de l'offre
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale dans le cadre du programme ANRU
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Pôle Administratif
- Suppression de 5 chaudières fuel dans des écoles et installations de pompes à chaleur
- Opération groupée de fournitures de plant de haies bocagères pour les particuliers, opération de promotion du co-voiturage

2023 - Les principaux projets engagés ou inaugurés

- **Assainissement, cycle de l'eau**
 - Harmonisation du mode de gestion du service d'assainissement collectif avec démarrage au 01/07/2024, d'une DSP sur l'ensemble du périmètre
 - Finalisation de l'harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire,
 - Attribution des marchés pour la reconstruction de la station d'épuration de Glos la Ferrière
 - Poursuite du schéma directeur d'assainissement eaux usées et lancement des marchés du schéma directeur assainissement eaux pluviales

2024 - Prévisions de clôture – Vision synthétique de l'exécution

Capacité d'autofinancement nette (CAF) :

- La capacité d'autofinancement nette annuelle, correspond à l'excédent de fonctionnement, après remboursement des emprunts. Il permet de financer les investissements
- Le compte administratif fera ressortir une CAF nette proche de 735 K€ contre 712 K€ en 2023 1,5 millions d'euros fin 2022, soit une stabilité par rapport à 2023 mais une diminution de 50% par rapport à 2022 (cf. diapo suivante)

Calcul de la CAF	Somme de BP voté - 2024	Compte administratif 2024	Ecart CA/BP	Ecart CA/BP en %
Recettes réelles de fonctionnement (hors exceptionnel (100K€))	23 452 773	23 349 448	-103 325	-0,44%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts et hors exceptionnel)	22 071 953	21 292 068	-779 885	-3,53%
Epargne de gestion	1 380 820	2 057 379	676 559	49,00%
Charges financières	340 000	320 360	-19 640	-5,78%
Epargne brute	1 040 820	1 737 020	696 200	66,89%
Capital d'emprunt remboursé	1 040 889	1 003 000	-37 889	-3,64%
Epargne nette - CAF nette	-69	734 020	734 089	
Objectif de clôture affiché lors du vote du BP (sans fiscalité)		450 000 €	284 020 €	

2024 - Prévisions de clôture - Comparaison avec les comptes 2023 et 2022

Des résultats qui se maintiennent en 2024 après une dégradation en 2023

- La capacité d'autofinancement nette annuelle avait été divisée par deux en 2023 par rapport à 2022, en raison d'une augmentation des charges beaucoup plus rapide que celles des recettes.
- En 2024, les recettes et les dépenses ont augmenté dans les mêmes proportions, permettant une stabilisation du niveau d'épargne. En revanche un taux d'épargne nette de 3,1% est faible.

Calcul de la CAF - Comptes administratifs	Compte administratif 2022	Compte administratif 2023	Ecart CA 23/ CA 22 en %	Compte administratif 2024	Ecart CA 24/ CA 23	Ecart CA 24/ CA 23 en %
Recettes réelles de fonctionnement (hors exceptionnel)	22 324 211	22 955 599	2,8%	23 349 448	393 849	1,7%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts et hors exceptionnel)	19 696 726	20 941 380	6,3%	21 292 068	350 688	1,7%
Epargne de gestion	2 627 485	2 014 219	-23,3%	2 057 379	43 160	2,1%
Charges financières	229 681	322 201	40,3%	320 360	-1 841	-0,6%
Epargne brute	2 397 804	1 692 018	-29,4%	1 737 020	45 002	2,7%
Capital d'emprunt remboursé	928 134	980 000	5,6%	1 003 000	23 000	2,3%
Epargne nette - CAF nette	1 469 670	712 018	-51,6%	734 020	22 002	3,1%
CAF nette en % des recettes réelles	6,6%	3,1%		3,1%		

2024 - Prévisions de clôture

EQUILIBRE FINANCIER 2024 - Prévisions de CA (DOB)	
	K€
Excédents cumulés fin 2023 (comptes administratifs - hors effets des RAR)	4 744
Epargne nette fonctionnement 2024 (prévisions de CA)	734
Cession d'actifs	102
Autofinancement disponible en fin d'exercice (excédents + CAF 2024)	5 580
<u>Investissements (prévisions de clôture)</u>	
Dépenses brutes N et RAR N-1 (dt remboursement TVA cinéma)	-7 055
Subventions, participations (dont FCTVA cinéma)	6 487
Besoin en autofinancement (yc RAR N-1 et RAR N)	-569
Emprunt	1 000
Excédent prévisionnel fin 2024 (projet de CA après prise en compte des Restes à Réaliser)	6 012

Les dépenses et recettes d'investissement intègrent l'ensemble des flux de l'année et les restes à réaliser constatés fin 2023. Ce niveau d'excédent est lié au décalage de certains projets inscrits en 2024 et non intégralement réalisés. Ils permettront de financer les grosses opérations engagées sur les deux prochains exercices (Victor Hugo, PAS, Pôle administratif, ANRU)

En synthèse sur l'exécution budgétaire 2024

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**
 - Dans un contexte difficile, la gestion des services a permis de réduire le montant des dépenses de fonctionnement par rapport à la prévision budgétaire, certes parfois au prix de postes restés vacants
 - Cet effort a permis de stabiliser le niveau de CAF nette par rapport à 2023, alors que les recettes perçues par l'Etat (dotations et compensations) ont baissé.
 - La CAF reste toutefois en deçà du montant nécessaire pour financer les investissements courants incontournables : 1 million d'euros
- **Un travail crucial sur les subventions de nos projets d'investissement:**
 - Nos projets sont bien subventionnés, de par leur qualité (!) mais également parce que nous mettons en œuvre une organisation de veille et de partenariats fructueux avec nos financeurs (Etat, Région, Département, Ademe, Banque des Territoires, appels à projets...).
 - Le reste à charge sur nos grands projets permet de limiter la consommation de nos excédents
 - Toutefois ces soutiens sont fragiles. L'Etat a annoncé une baisse de l'enveloppe du fonds vert, sur lequel nous comptons pour nos projets en cours.

2025 – Orientations budgétaires et prospective

Des annonces défavorables aux collectivités dans le précédent projet de loi de finances 2025 censuré

• Fiscalité et dotations

- **Fraction de TVA venant en compensation de la taxe d'habitation et de la CVAE** : fin du dynamisme. La fraction perçue par les EPCI en 2025 sera égale au montant reversé après régularisation pour 2024. La dernière évaluation faisait déjà état d'une baisse de 250 000€ par rapport aux montants notifiés. Les montants définitifs de 2024 ne seront connus qu'en mars et pourraient être encore plus faibles → **intégré dans le projet de budget CDC**
- Baisse des **dotations** et du **FPIC** par rapport au budget 2024 (DGF, FPIC), ces dotations ayant baissé en 2023 et 2024 → **intégré dans le projet de budget CDC**
- Revalorisation des bases de 1,7% → **intégré dans le projet de budget CDC**

• Charges salariales :

- Hausse de 4 points du taux de CNRACL, soit un impact de 110 K€ → **intégré dans le projet de budget CDC**

• FCTVA

- Suppression du FCTVA en fonctionnement : impact = -120K€ → **intégré dans le projet de budget CDC**
- Réduction du taux de 16,404 à 14,85 en investissement → **pas intégré dans le projet de budget CDC** (impact environ 100K€ sur la base des inscriptions 2025)

L'ensemble de ces mesures négatives représentent un manque à gagner de 500 000 € en section de fonctionnement, compensé par un effet bases de seulement 80 000 €...

Projet de budget 2025

Equilibre de fonctionnement projeté et analyse comparative

Evolution comparative des budgets	BP 2022 (pour mémoire)	BP 2023 (pour mémoire)	Ecart BP 23/ BP 22	BP 2024 (pour mémoire)	Ecart BP 24/ BP 23	BP 2025 (proposé)	Ecart BP 25/ BP 24	Ecart BP 25 / BP 24 en %
Recettes réelles de fonctionnement (hors exceptionnel)	21 444 302	22 899 673	6,8%	23 452 773	2,4%	23 410 352	-42 421	-0,2%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts et hors exceptionnel)	19 788 706	21 550 561	8,9%	22 071 953	2,4%	22 390 945	318 992	1,4%
Epargne de gestion	1 655 596	1 349 112	-18,5%	1 380 820	2,4%	1 019 407	-361 413	-26,2%
Charges financières	247 853	345 044	39,2%	340 000	-1,5%	330 000	-10 000	-2,9%
Epargne brute	1 407 743	1 004 068	-28,7%	1 040 820	3,7%	689 407	-351 413	-33,8%
Capital d'emprunt remboursé	948 708	1 040 889	9,7%	1 040 000	-0,1%	1 070 000	30 000	2,9%
Epargne nette - CAF nette (budget)	459 035	-36 821	-108,0%	820	<i>ns</i>	-380 593	-381 413	<i>ns</i>
Epargne nette - CAF nette (constatée de 2022 à 2024 et prévisionnelle clôture pour 2025)	1 469 670	712 018	-51,6%	734 020	3,1%	119 407		

- Si la CAF constatée en clôture est généralement supérieure à celle prévue au budget, la dynamique reste orientée à la baisse lorsque l'on compare les budgets entre eux :
 - Les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter plus rapidement que les recettes de fonctionnement, qui pour une grande partie sont peu dynamiques (DGF, FPIC), en particulier cette année avec le gel annoncé de la fraction de TVA venant en compensation des impôts supprimés (TH, CVAE)
 - L'annuité d'emprunt qui avait augmentée fortement de 200K€ en 2023, est en hausse modérée.

Zoom sur les hypothèses fiscales et les dotations

- **Fiscalité :**

- Le projet de budget n'intègre **aucune augmentation des taux de fiscalité**, alors que celle-ci serait nécessaire pour redresser le niveau des recettes, compenser la dynamique observée sur les charges d'exploitation et faire face aux besoins d'investissement des prochaines années, en particulier sur le volet patrimonial.
- Prise en compte d'un taux de **revalorisation des bases foncières de 1,7%**. A noter qu'une augmentation des bases de **1% ne produit que 45 000 €** de recettes complémentaires pour la CDC.
- Aucune augmentation de **la fraction de TVA** ayant remplacé la taxe d'habitation et la CVAE par rapport aux montants perçus en 2024. Ce qui conduit à une baisse par rapport aux montants inscrits au BP 2024. En effet, en cours d'année 2024, les montants notifiés par l'Etat sur le 1259 ont été revus à la baisse à hauteur de 250 000 €. Le projet de loi de finances prévoit un gel de cette compensation (hypothèse à confirmer)
- Hausse de **5%** des prévisions pour la TASCOM et stabilité sur l'IFER

- **Dotations :**

- Baisse des dotations de l'Etat (DGF, FPIC)
- Stabilité des compensations pour exonérations fiscales

- **Compensations des communes :**

- Prise en compte de la revalorisation à hauteur de la revalorisation des bases fiscales anticipée (+1,7%, soit 65 000 €)



Principales évolutions entre le budget 2024 et le projet 2025

Recettes réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement							
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2024	Budget 2025	Ecart BP 2025 / BP 2024	En %	Explications
013	Atténuation de charges	Indemnités journalières du personnel	130 000	200 000	70 000	53,8%	Augmentation de la prévision budgétaire, généralement trop prudente. Depuis 2024 la collectivité n'est plus assurée contre la maladie ordinaire
70	Produits de services	Mise à disposition de personnel, Recettes des cantines, garderie, gens du voyage	2 247 894	2 092 558	-155 336	-6,9%	-125K€ subvention CNC inscrite en fonctionnement au BP 2024 (perçue en cours d'année en investissement) -17K€ (fin loyer MTB 111)
73 et 731	Impôts et taxes	Toutes taxes fiscales dont TEOM Attribution de compensation des communes	18 093 065	18 137 650	44 585	0,2%	<u>Effets à la baisse :</u> Perte de la fraction de TVA subie en 2024 (avec hypothèse de stabilité en 2025) ==> perte de recettes de - 250K€ Baisse du FPIC en 2024 : -40K€ <u>Effets à la hausse :</u> Légère augmentation fiscalité par l'effet bases (80K€) Revalo compensations suite CLECT (1,7% ==> 65K€) Tascom (effets modulation) et IFER : 70 K€ Divers dt TEOM : 30K€
74	Dotations et participations	Dotations, FPIC, Frais de scolarité communes extérieures Diverses subventions de fonctionnement	2 781 484	2 782 394	910	0,0%	<u>Effets à la baisse :</u> -85 K€ Suppression du FCTVA sur le fonctionnement (dernière hypothèse PLF 2025) -25K€ (moins de projets transition écologique ==> à confirmer) -18 K€ : fin subvention Département pour l'aire d'accueil des GDV <u>Effets à la hausse :</u> - 130K€ sub OPAH (rattrapage + augmentation enveloppes après avenant)
75	Autres produits de gestion courante	Loyers	190 330	187 750	-2 580	-1,4%	
		TOTAL recettes de gestion	23 442 773	23 400 352	-42 421	-0,2%	
78	Reprises sur provisions		10 000	10 000	0		
		TOTAL recettes réelles	23 452 773	23 410 352	-42 421	-0,2%	



Principales évolutions entre le budget 2024 et le projet 2025

Dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement							
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2024	Budget 2025	Ecart BP 2025 / BP 2024	En %	Explications
011	Charges à caractère général	Eau, énergie, achats, téléphone, entretien, sous-traitance, etc	4 332 499	4 441 015	108 516	2,5%	Plusieurs directions augmentent : com, juridique (effets assurance, contentieux), économie (prestataire compensant la vacance de poste), voirie (transfert de crédits depuis l'investissement) Effet OPAH (compensés par des subventions au chapitre 74) : + 90K€ Baisse des prévisions sur les fluides : -100K€
012	Personnel	Salaires et charges sociales	8 634 214	8 782 000	147 786	1,7%	<u>Effets liés au cadre réglementaire</u> : +167 K€ Effet revalorisation taux CNRACL : +110 / Assurance du personnel : +30 / Mise en place prévoyance : +27 <u>Effets liés à l'organisation</u> : -20K€ Réorganisation postes éducation : -105 Postes chargé de projets bâtiments et chargé de missions RH : +75 Poste instruction : + 40 / Autres effets : - 30
014	Atténuation de produits	Montants reversés à des tiers : compensations négatives, reversement de fiscalité (FNGIR)	1 085 500	1 126 878	41 378	3,8%	Tout dépend des régularisations négatives sur fractions de TVA que l'on pourrait attendre. A ce stade BP 2025 = CA 2024
65	Autres charges de gestion courante (hors article 65888)	Reversement SDIS, contingent d'aide sociale, subventions budgets annexes et subventions diverses	8 008 740	8 030 052	21 312	0,3%	Hausse SDIS (+2,3%), SMIRTOM (compensée par recettes), BOHIN, CIAS (réduite de 50K€ en 2024) Baisse de la subvention d'équilibre de la piscine (de 1 300 K€ à 1 220K€, grâce à la baisse sur les fluides)
66	Charges financières	Intérêts sur emprunts	340 000	330 000	-10 000	-2,9%	
68 et 022	Autres	Dépenses imprévues et provisions	11 000	11 000	0		Il s'agit d'une provision pour risque de créances impayées
		TOTAL dépenses réelles de fonctionnement - selon projet de budget	22 411 953	22 720 945	308 992	1,4%	

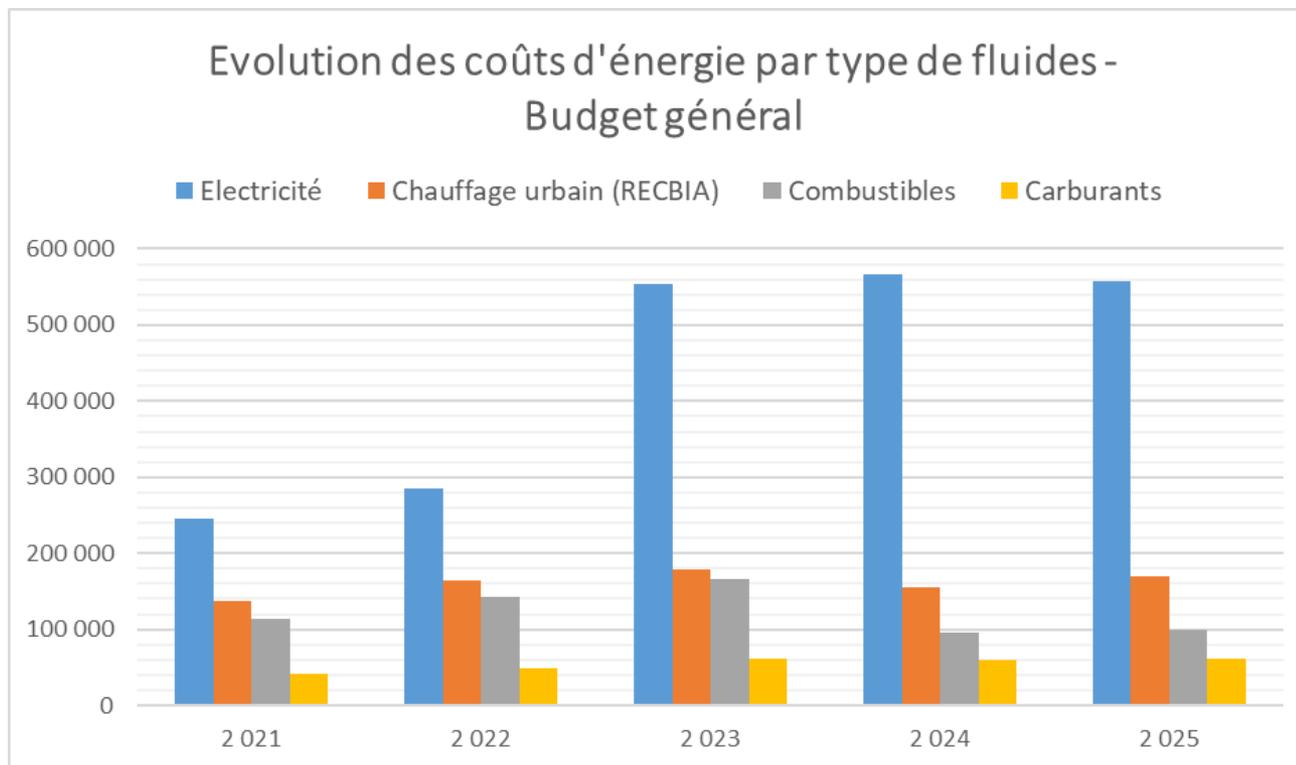
Zoom sur l'énergie : un coût toujours très élevé de l'électricité et un début de décrue sur les combustibles et le chauffage urbain

	2021	2022	2023	2024				2025	
Type d'énergie	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Ecart CA / BP	Ecart CA / BP %	BP 2025	Ecart BP 2025 / BP 2024 %
Electricité	245 000	285 449	554 000	575 000	566 000	-9 000	-2%	558 000	-3%
Chauffage urbain L'Aigle (RECBIA)	137 000	164 739	178 000	190 218	155 000	-35 218	-19%	170 000	-11%
Combustibles (gaz, fuel, granulés)	114 000	142 800	166 000	139 000	96 000	-43 000	-31%	100 000	-28%
Carburants	42 000	49 600	61 000	62 000	60 000	-2 000	-3%	62 000	0%
Sous-total - Budget général	538 000	642 588	959 000	966 218	877 000	-89 218	-9%	890 000	-8%
Evolution CA / CA		19%	49%		-9%				

- En 2024, les coûts d'énergie se sont avérés légèrement plus faibles que la prévision budgétaire et que les coûts 2023, en raison principalement du reflux des prix, sur les combustibles (gaz, granulés, fuel) et le chauffage urbain. Nous avons eu des anticipations inflationnistes pour 2024 alors que les prix ont baissé
- Pour 2025, nous proposons une stabilité de la prévision par rapport aux réalisations 2024
 - Nous sommes engagés pour 3 ans dans le cadre du groupement du TE61 et les prix sont fixes
 - L'amortisseur maintenu en 2024 mais sur des bases moins favorables (déclenchement à partir de 250€/Mwh contre 180€/Mwh en 2023), prend fin le 1^{er} février 2025.
 - La mise en service de plusieurs pompes à chaleur dans les écoles va augmenter la consommation électrique dont les prix unitaires seront élevés en 2025

Zoom sur l'énergie : vision graphique

Evolution depuis 2021



Pour 2025, les données présentées sont celles du budget, alors que les données de 2021 à 2024 sont celles des comptes administratifs. Le poids de l'électricité est remarquable

Concernant la piscine (non représentée dans ce graph), le coût des énergies (chauffage et électricité) s'est élevé à 300K€ en 2024 contre 410K€ en 2023

2025 – Les investissements (1/3)

Compétence	Opération	BP 2025				
		Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Scolaire	Enveloppe <u>hors bâtiments</u> (informatique, mobilier, équipements cuisine..)	100 000	15 584	84 416	0	84 416
Voirie	Enveloppe courante - Accord cadre dont travaux ouvrages d'art (après transfert crédits en fonctionnement)	200 000	26 960	173 040	27 000	146 040
Voirie	Aménagement du cœur de bourg de la Ferté Fresnel - Tranches 1/2/3 - <u>Part CDC uniquement</u> (reconduction)	410 000	63 894	346 106	82 000	264 106
Voirie	Aménagement du cœur de bourg des Aspres - Complément d'etudes	25 000	3 896	21 104	0	21 104
Voirie	Divers (Fonds de concours VRD pour logements sociaux Villers en Ouche, frais rétrocession voie interquartier)	35 000		35 000		35 000
Urbanisme	Document urbanisme_PLUI	15 000		15 000		15 000
Urbanisme	OPAH - Subventions versées_ AP_CP	160 000		160 000		160 000
Urbanisme	ANRU - Quartier de la Madeleine - Espaces publics - Part CDC selon AP_CP	720 000	112 203	607 797	470 000	137 797
Urbanisme	ANRU - Viabilisation reconstruction logements LOGISSIA - Rue de Chennebrun - <u>Part CDC uniquement</u>	220 000	34 284	185 716	50 000	135 716



2025 – Les investissements (2/3)

		BP 2025				
Compétence	Opération	Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Bâtiments	Pôle administratif - 5 Place du Parc - Année 1 sur 2	450 000	70 127	379 873	140 000	239 873
Bâtiments	Programme accessibilité (reconduction)	37 000	5 766	31 234		31 234
Bâtiments	Gestion patrimoniale tous services	435 000	67 790	367 210	0	367 210
	<i>Dt Marché chauffage P3 (une année)</i>	110 000	17 142	92 858		92 858
	<i>Système de pré-paiements des fluides - Aire d'accueil des gens du voyage</i>	40 000	6 234	33 766		33 766
	<i>Couverture et isolation ateliers techniques</i>	105 000	16 363	88 637		88 637
	<i>Enveloppe non affectée</i>	30 000	4 675	25 325		25 325
	<i>Etudes thermiques et provision pour travaux suite schéma directeur immobilier (MPE et ensemble de la Cantonnade)</i>	50 000	7 792	42 208	0	42 208
	<i>Travaux dans les écoles</i>	70 000	10 909	59 091	0	59 091
	<i>Travaux équipements sportifs</i>	30 000	4 675	25 325	0	25 325
Bâtiments	Rénovation école Victor Hugo et intégration Ribambelle	3 521 000	548 706	2 972 294	1 485 000	1 487 294
Bâtiments	ANRU - Quartier de la Madeleine - PAS (année 1 sur 2)	500 000	77 919	422 081	300 000	122 081

2025 – Les investissements (3/3)

		BP 2025				
Compétence	Opération	Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Tourisme	Voie Verte (solde)	415 000	64 673	350 327	480 000	-129 673
Sport	Gymnase de Moulins la Marche - Reprise d'études	25 000	3 896	21 104		21 104
Tous services	Fonctionnement des services (renouvellement véhicules, équipements services techniques, informatiques, mobilier..)	289 000	45 037	243 963	0	243 963
<i>Voirie</i>	<i>Dt voirie</i>	155 000	24 155	130 845		130 845
<i>Tous services</i>	<i>Dt équipements et logiciels informatiques</i>	70 000	10 909	59 091		59 091
	<i>Autres services et administration générale</i>	40 000	6 234	33 766		33 766
Transition écologique / Bâtiments	Transition écologique	22 800	0	22 800		22 800
Tous services	Provision non affectée	50 000	8 202	41 798	0	41 798
	TOTAL	7 629 800	1 148 936	6 480 864	3 034 000	3 446 864
Tous services	FCTVA sur Restes à réaliser		100 000	-100 000		-100 000

L'extension du PSLA de Moulins la Marche sera inscrite sur le budget annexe



2025 – Ebauche de synthèse financière

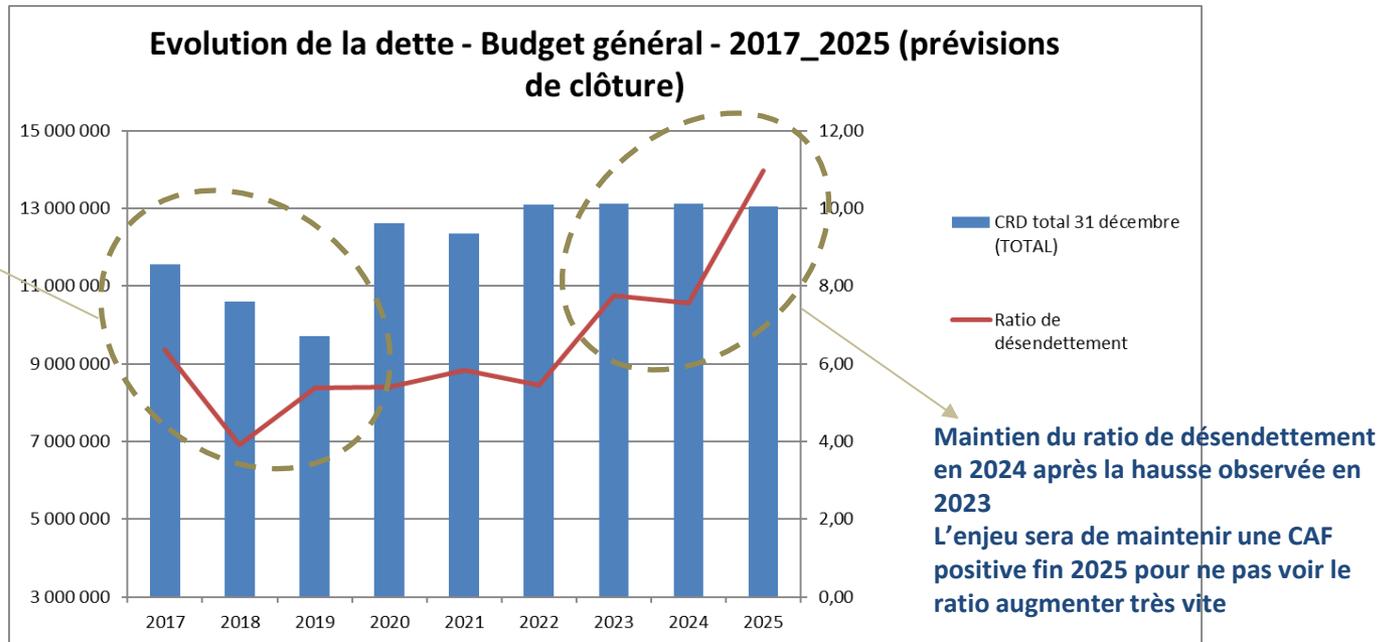
EQUILIBRE FINANCIER DOB 2025		Hypothèses clôture 2025	
		K€	
	Excédents cumulés fin 2024 (comptes administratifs dont résultats des RAR)	6 012	6 012
BP 2025	Epargne nette fonctionnement 2025 selon le budget	-381	119
	Autofinancement disponible pour les nouveaux projets	5 631	6 131
	<u>Inscriptions budgétaires 2025 - Investissement</u>		
	Dépenses brutes	-7 630	-5 722
	Subventions, participations et FCTVA	4 283	3 212
	Besoin de financement des nouveaux projets avant emprunt	-3 347	-2 510
	Emprunt	1 000	1 000
	Besoin de financement des investissements à couvrir par les fonds propres	-2 347	-1 510
	Excédent prévisionnel fin 2025	3 284	4 621
	Consommations d'excédents	2 727	1 391

- Si l'intégralité des hypothèses et des inscriptions du budget étaient réalisées, la consommation d'excédents serait de près de 2,7 millions d'euros
- Sur la base d'une CAF « espérée » fin 2025 à 120 K€ (sans certitude) et d'un taux de réalisation des investissements d'environ 75%, la consommation d'excédents ne serait de 1,4 millions d'euros.



Evolution de la de la dette 2017_2025 (prévisions de clôture)

Désendettement
afin de préparer le
financement du
complexe culturel



- Le ratio de désendettement (nombre d'années d'épargne brute pour se désendetter) s'établit à 7,55 fin 2024, contre 7,76 fin 2023, contre 5,4 fin 2022
- Un capital restant dû qui se maintiendrait autour de 13 millions d'euros avec un nouvel emprunt en 2025 d'1 million d'euros
- Sur la base des prévisions de clôture (et non du budget), ce ratio s'établirait à 10,97 fin 2025
 - Un coût du crédit qui restera élevé en 2025 (nouvel emprunt, taux variables...)
 - La poursuite de la dégradation de l'épargne brute risque de dégrader rapidement le ratio de désendettement et rendre l'accès au crédit plus difficile.

Evolution des ratios de gestion depuis 2020 et prospective 2025_2028

Endettement « prudent »

Ratios de gestion	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Prospective	Prospective	Prospective	Prospective
						BP 2025 - Prévisions de clôture	2026	2027	2028
Recettes réelles de fonctionnement - CA	20 767 569	20 893 615	22 324 211	22 955 599	23 349 448	23 660 352	24 133 559	24 616 230	25 108 555
<i>Evol recettes</i>	3%	1%	7%	3%	2%	1%	2%	2%	2%
Dépenses réelles de fonctionnement - CA	18 195 944	18 545 106	19 696 726	20 941 380	21 292 068	22 140 945	22 362 355	23 033 225	23 724 222
<i>Evol charges courantes</i>	0%	2%	6%	6%	2%	4%	1%	3%	3%
Epargne de gestion	2 571 626	2 348 509	2 627 485	2 014 219	2 057 379	1 519 407	1 771 204	1 583 005	1 384 333
<i>Evol annuelle</i>	25%	-9%	12%	-23%	2%	-26%	17%	-11%	-13%
Interêt de la dette	238 222	231 185	229 681	322 201	320 360	330 000	370 000	410 000	380 000
Epargne brute	2 333 404	2 117 324	2 397 804	1 692 018	1 737 020	1 189 407	1 401 204	1 173 005	1 004 333
<i>Evol annuelle</i>	29%	-9%	13%	-29%	3%	-32%	18%	-16%	-14%
Taux d'épargne brute	11,2%	10,1%	10,7%	7,4%	7,4%	5,0%	5,8%	4,8%	4,0%
Ratio de désendettement	5,41	5,84	5,46	7,76	7,54	10,95	9,21	10,96	12,75
Epargne nette (CAF)	1 530 731	1 213 321	1 469 670	712 018	734 020	119 407	279 204	- 995	- 95 667
<i>Evol annuelle</i>	65%	-21%	21%	-52%	3%	-84%	134%	-100%	9512%
Total annuité emprunt	1 040 895	1 135 188	1 157 815	1 297 201	1 323 360	1 400 000	1 492 000	1 584 000	1 480 000
Nouveaux emprunts					-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

• Hypothèses pour la prospective :

- Evolution annuelle des recettes : +2% la dynamique observée depuis 2022 a été très éphémère
- Evolution annuelle des charges : +1% en 2026 (renégociation marché électricité) puis 3%
- Emprunt annuel d'1 million d'euros

- **La CAF nette pourrait rester positive mais n'atteindrait toujours pas le million nécessaire pour alimenter dans la durée les besoins d'autofinancement de la section d'investissement**